



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Commission de la Santé et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 30 juin 2020

Ordre du jour :

1. La position du Luxembourg face à la situation actuelle au sein de l'OMS
2. Motion de M. Marc Spautz: « Analyse des "manques" présumés de l'OMS »

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

M. André Bauler, remplaçant de M. Claude Lamberty, M. Gilles Baum, M. Marc Baum, M. Sven Clement, M. Mars Di Bartolomeo, M. Jeff Engelen, M. Gusty Graas, M. Claude Haagen, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, Mme Carole Hartmann, Mme Françoise Hetto-Gaasch, Mme Josée Lorsché, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission de la Santé et des Sports

M. Marc Baum, M. Sven Clement, observateurs délégués

M. Franz Fayot, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
M. Manuel Tonnar, M. Christophe Schiltz, du Ministère de la Coopération et de l'Action humanitaire

Mme Paulette Lenert, Ministre de la Santé
M. Robert Goerens, du Ministère de la Santé

M. Olivier Maes, du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Mme Tilly Metz, membre du Parlement européen

Mme Sarah Brock, Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Stéphanie Empain, M. David Wagner, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Francine Closener, Mme Chantal Gary, Mme Martine Hansen, M. Claude Lamberty, M. Georges Mischo, membres de la Commission de la Santé et des Sports

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Commission de la Santé et des Sports

*

1. La position du Luxembourg face à la situation actuelle au sein de l'OMS

Le Président de la Commission de la Santé et des Sports explique brièvement la motivation d'avoir organisé la présente réunion. Il regrette que l'OMS soit devenue l'objet de critiques. Par ailleurs, les Etats-Unis ont annoncé de retirer leur contribution financière de l'OMS. M. Di Bartolomeo souligne le rôle important de l'OMS dans la lutte contre les pandémies et l'instauration de systèmes de santé dans les pays moins avancés.

Madame la Ministre de la Santé fait savoir que dans la situation actuelle, l'OMS joue un rôle important et que, partant, ce n'est pas le moment de retirer des moyens financiers à cette organisation. Par contre, il faudrait augmenter les moyens de l'OMS. Au cours de l'assemblée générale de l'OMS, de nombreux pays ont plaidé pour une analyse indépendante des origines de la crise actuelle ainsi que pour une adaptation du règlement sanitaire international pour harmoniser la terminologie et les procédures. Le règlement sanitaire international procure une ligne juridique importante et, selon Madame la Ministre, le règlement devrait avoir la place qu'il mérite dans la lutte contre la pandémie actuelle. Il serait de mise de procéder à une refonte à l'issue de cette crise. Par ailleurs, le Luxembourg n'a pas de doutes quant à l'utilité de l'OMS.

Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire évoque le conflit entre la Chine et les Etats-Unis dont l'OMS est devenue la victime. L'OMS n'est pas contre une évaluation interne, mais propose d'y procéder à l'issue de la crise du Covid-19. Le secteur de la santé est un élément très important de la Coopération luxembourgeoise et l'OMS en est le partenaire principal. Il s'agit plus particulièrement de mettre en œuvre l'objectif de développement durable (ODD) no. 3 dédié à la bonne santé et le bien-être. Depuis 2014, le Luxembourg est le donateur le plus important de l'OMS si on prend en compte la relation entre les contributions obligatoires et les contributions volontaires. Cette relation se chiffre à 1 : 27 pour le Luxembourg. Pour la période 2020-2021, la contribution luxembourgeoise s'élève à 7.150.000 euros. Ce montant englobe aussi l'aide humanitaire. Par ailleurs, le Luxembourg contribue à un programme de couverture sanitaire universelle à hauteur de 20 millions euros pour la période 2003-2021. Pour 2020, les contributions luxembourgeoises à l'OMS se chiffrent ainsi à quelque 10 millions d'euros. Le gouvernement luxembourgeois entend

maintenir cet engagement fort envers l'OMS et a l'intention de contribuer à ce que cette organisation devienne plus forte et plus transparente. Selon le Ministre, le rôle des grands acteurs internationaux dans le domaine de la santé doit être réévalué tout comme la répartition des tâches entre les différentes sous-organisations. Le Luxembourg a augmenté ses contributions pour le fonds mondial pour la lutte contre le Sida, l'ONU-Sida et plusieurs autres sous-organisations, ainsi que pour la lutte contre le Covid-19. Selon le Ministre, il reste beaucoup à faire dans ces domaines.

Débat

M. Spautz (CSV) souligne le rôle de l'OMS dans les domaines de la coopération au développement et de la santé. Il est pourtant d'avis qu'avec l'entrée en fonction du nouveau secrétaire général, qui a été soutenu par la Chine, une évaluation indépendante de la manière dont la Chine a géré la crise du Covid-19 n'est pas possible. Par ailleurs, l'OMS aurait ôté au Taïwan le statut d'observateur suite à la pression de la Chine. M. Spautz demande à ce que l'OMS procède à une analyse objective de ces faits. Un fait critiquable serait que le secrétaire général de l'OMS ait attendu trop longtemps avant de déclarer le Covid-19 comme pandémie. Selon M. Spautz, il serait donc souhaitable que le gouvernement luxembourgeois s'engage en faveur d'une évaluation objective du fonctionnement de l'OMS et de veiller à ce que tous les pays puissent participer à l'OMS, au moins en tant qu'observateur, s'ils le souhaitent.

Plusieurs membres du groupe politique CSV et des sensibilités politiques ADR et « Piraten » demandent, à leur tour, à ce que le gouvernement luxembourgeois s'engage pour la participation du Taïwan à l'OMS en tant qu'invité, ce statut étant aussi accordé à d'autres pays non reconnus par les Nations Unies. Un deuxième point de critique est la dépendance financière de l'OMS de grands donateurs privés.

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire répond que le statut du Taïwan est une question dépassant le cadre de l'OMS. Le Luxembourg garde une certaine neutralité dans ce domaine, mais s'engage pourtant à ce que le Taïwan puisse participer au moins aux réunions des commissions techniques. Par ailleurs, les deux Ministres présents ne mettent pas en question la possibilité des engagements philanthropiques des fondations privées.

Mme Polfer souligne que les deux côtés, aussi bien le Taïwan que la Chine, utilisent l'OMS comme lieu d'action pour défendre leurs positions politiques respectives.

M. Di Bartolomeo propose de ne pas se focaliser sur le Taïwan, mais de formuler de manière générale le droit de tous les pays ou territoires à participer aux travaux des organisations multilatérales. Mme Reding et M. Clement s'y alignent.

Mme Tilly Metz demande à ce que des études cliniques sur des produits pharmaceutiques cofinancées par l'OMS soient publiées avant la mise sur le marché des produits respectifs, ce qui n'est pas le cas actuellement. Madame la Ministre de la Santé répond de vouloir œuvrer dans ce sens.

2. Motion de M. Marc Spautz: « Analyse des "manques" présumés de l'OMS »

Le Président de la Commission de la Santé et des Sports propose d'élaborer ensemble une version actualisée de la motion, prenant en compte les conclusions de l'assemblée générale de l'OMS.

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire n'a pas d'objections quant au texte de la motion, une grande partie des revendications ayant déjà été décidées au sein de l'OMS qui est partie prenante pour procéder à une évaluation indépendante de sa situation.

Les membres des deux commissions s'accordent à introduire une nouvelle version de la motion en séance plénière avant les vacances d'été.

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Yves Cruchten

Le Président de la Commission de la Santé et des
Sports,
Mars Di Bartolomeo